



FO ESR 42

Force ouvrière enseignement supérieur et recherche Loire - Syndicat de la FNEC-FP FO (Fédération Nationale de l'enseignement, de la culture et de la formation professionnelle – Force Ouvrière) - Bourse du Travail - Cours Victor Hugo - 42028 Saint-Étienne Cedex 1
e-mail : fo@univ-st-etienne.fr – Site : <http://fnecfpfo42.fr/foesr42/>

Le rôle de l'EPE/UJM est-il de cautionner des formations accentuant les inégalités et la déréglementation ?

Alors que nous assistons à la multiplication des formations à frais dérogatoires dans notre université/EPE, **FO ESR 42** appelle à un rééquilibrage des priorités. Nous dénonçons l'appui qui est fait pour l'ouverture de nouvelles formations payantes au détriment d'autres composantes.

Un exemple probant est la création du Cycle Préparatoire et Diplômant en Ingénierie et Santé (PDIS) à la rentrée 2025. Cette formation postbac à prix d'or (3200 € par an), qui « reprend les contenus des CPGE PC » (Classes Préparatoires aux Grandes Écoles Physique Chimie) est portée par l'École des Mines de Saint-Étienne, mais serait réalisée sur le campus Santé, utilisant ainsi les ressources et moyens de l'UJM. Cette filière serait également dérogatoire aux conditions de validation d'une licence, puisque les deux années, à raison de 45 ECTS par semestre (au lieu de 30 ECTS), permettraient d'obtenir les 180 ECTS correspondant à une licence. Rappelons que tous les étudiants de CPGE sont inscrits dans une licence (L1 en première année puis L2 en seconde année), dont certains à l'UJM, mais ils ne valident que 120 crédits ECTS en deux ans. Ce PDIS est donc un instrument de dévalorisation objective des licences universitaires.

Revient-il à l'EPE/UJM d'apporter la caution de son « partenariat » à de telles dérogations ?

FO ESR est opposé à la déréglementation des droits d'inscription des étudiants et défend les diplômes nationaux et qualifiants.

FO ESR 42 revendique :

- le maintien des droits d'inscription réglementés nationalement,
- le maintien des diplômes nationaux et qualifiants dans les UFR et composantes de l'UJM
- les moyens humains et budgétaires pour garantir le bon fonctionnement de toutes les composantes de l'UJM et le maintien des diplômes existants, pour garantir les meilleures conditions d'études pour le plus grand nombre d'étudiants, plutôt que la participation à des projets générateurs d'inégalités et de déréglementation.

**Nous défendons toujours un enseignement public de qualité et gratuit !
Nous refuserons toujours la concurrence qui fragilise l'enseignement supérieur !
Nous continuerons à dénoncer la destruction du service public et de son statut !**

[Rejoignez FO ESR 42 !](#)

10/02/2025

###

Site FO ESR 42

[Contacts / Se syndiquer](#)

[Nos communiqués](#)

[CSA](#)

[F3SCT](#)

[Syndicat national](#)